



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 13314

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le ministre des outre-mer sur la mission sur les régions ultra-périphériques. Monsieur Serge Letchimy, député et président du conseil régional de la Martinique, a été chargé d'une mission sur les régions ultra-périphériques auprès du ministre de l'outre-mer. Dans ses conclusions, qui seront remis au Gouvernement au plus tard le 15 février 2013, il devra proposer des pistes concrètes pour mieux utiliser les possibilités juridiques définies dans l'article 349 du traité de Lisbonne pour les régions ultra-périphériques. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les moyens financiers et matériels qui seront alloués à cette mission, ainsi que les indemnités qui seraient versées au chargé de mission.

Texte de la réponse

Afin de faciliter le déroulement de la mission confiée par le Gouvernement à M. Serge LETCHIMY, député et président du Conseil régional de la Martinique, les frais engagés à l'occasion de celle-ci sont cofinancés par le ministère des outre-mer et l'Union européenne dans le cadre du programme d'assistance technique d'appui à la mise en oeuvre des programmes européens (Europ'Act). Les frais afférents à cette mission sont essentiellement des frais de voyage et d'hébergement exposés en vue des rencontres sur place avec les partenaires chargés des programmes et politiques européens dans les départements et région d'outre-mer. Par ailleurs, pour la réalisation de sa mission, M. LETCHIMY a bénéficié autant que de besoin de l'appui des services du ministère des outre-mer et des services de l'État dans les régions et départements d'outre-mer. Enfin, cette mission n'a donné lieu à aucune indemnité.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13314

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7331

Réponse publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 6205